

Sarreguemines et environs

SARREGUEMINES Politique

Ordures ménagères: les maires vident leur sac

Textes: Nicolas THIERCY



Quelque 80 maires de l'arrondissement étaient réunis ce vendredi au Casino. L'occasion d'interpeller les parlementaires présents dans salle. Photo RL /Nicolas THIERCY

Parlementaires et sénateurs ont pour habitude de participer à l'assemblée générale des maires de l'arrondissement de Sarreguemines. Vendredi soir, au Casino, les élus locaux en ont profité pour réclamer plus de facilités dans la fixation du prix des ordures ménagères.

Todeschini, Belrhiti, Mizzon pour les sénateurs. Trisse pour les députés. Muller-Becker pour la Région, Cunat et Cristinelli-Fraiboef pour le Département. Grosdidier pour la Fédération départementale des maires de Moselle. Ça en fait du monde pour la dernière sortie publique de Céleste Lett, appelé à quitter sa place de président de l'Amicale des maires de l'arrondissement, vendredi soir (lire ci-dessous).

● «La loi n'est pas parfaite»

Même le préfet Laurent Touvet s'est joint à la fête, pardon, à la réunion, en fin de soirée. Une occasion idéale pour les quelque 80 maires dans la salle de prendre le micro pour exprimer leurs doléances. Et un sujet semble avoir fait l'unanimité: le prix des ordures ménagères. Le maire de Sturzelbronn a allumé la mèche en premier: «Le calcul des tarifs de la taxe d'enlèvement des ordures est basé sur la valeur locative des logements. Mais l'intercommunalité ne pourrait-elle pas fixer un tarif plancher et un tarif plafond pour [éviter les disparités énormes à l'intérieur d'un même territoire](#) ? Ça fait une dizaine d'années qu'on le réclame.»

Jean-Marie Mizzon, sénateur, lui répond: «La loi offre deux familles de solutions: soit la redevance qui est une contrepartie du service rendu, soit la taxe qui concerne toute propriété soumise à la taxe foncière. Cette loi n'est pas parfaite, surtout lorsque le territoire est très étendu.» «C'est même un problème insoluble», renchérit son homologue Jean-Marc Todeschini, pour qui la taxe est «inégalitaire» et la redevance «inapplicable dans les grandes villes».

Le maire de Siersthal, Daniel Zintz et son collègue de Rimling Eric Hemmert n'en démordent pas. Pour eux, l'État doit pouvoir trouver une solution, ou au moins des améliorations au système. La sénatrice Catherine Belrhiti s'est dite prête à étudier la question et attend les propositions des élus avant de plaider leur cause au Sénat. «Attention toutefois à ne pas pénaliser une partie de la population ayant de faibles revenus. Je rappelle que la taxe fait jouer la solidarité car tout le monde la paye», conclut la députée Nicole Trisse, elle aussi désireuse d'aider les élus à trouver une solution.